

(N^o 30.)

Sénat de Belgique.

**Projet de Loi contenant le Budget du Département
des Travaux Publics pour l'exercice 1843.**

LÉOPOLD, Roi des Belges,

A tous présens et à venir, Salut :

Nous avons, de commun accord avec les Chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Département des Travaux Publics pour l'exercice 1843, est fixé à la somme de onze millions, huit cent cinquante mille, quarante-quatre francs, soixante-cinq centimes (11,850,044 fr. 65 c.), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa promulgation.

Mandons et ordonnons, etc.

Bruxelles, le 24 janvier 1843.

*Le Président de la Chambre des
Représentants,*

(Signé) RAIKEM.

*Les Secrétaires,
(Signés) H. KERVYN.
DE RENESSE.*

**TABLEAU DU BUDGET DU DÉPARTEMENT DES TRAVAUX
PUBLICS, POUR L'EXERCICE 1843.**

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORD.	
CHAPITRE I^{er}.				
<i>Administration centrale.</i>				
1	Traitement du Ministre	21,000	»	} 161,450 »
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service	91,850	»	
3	Loyer de l'hôtel du ministère	9,000	»	
4	Fournitures de bureau, impressions, achats et ré- parations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses	31,600	»	
5	Frais de route et de séjour du Ministre, des fon- ctionnaires et employés de l'administration centrale	8,000	»	
CHAPITRE II.				
PONTES ET CHAUSSÉES. — CANAUX, RIVIÈRES. — POL- DRES. — PORTS ET CÔTES. — BATIMENTS CIVILS. — PERSONNEL DES PONTES ET CHAUSSÉES.				
<i>Ponts et chaussées.</i>				
1	Entretien et amélioration des routes, construc- tion de routes nouvelles, ponts à bascule, études de projets	2,600,000	»	} 4,828,148 65
2	Plantations	50,000	»	
<i>Canaux, rivières, polders.</i>				
3	Services des canaux de Gand au Sas-de-Gand, de Maestricht à Bois-le-Duc, de Pommerœul à Antoing et de la Sambre	340,812 50	55,000 »	
4	Service du canal de Bruxelles à Charleroy.	121,036	»	
5	— de l'Escaut.	26,800	62,100 »	
6	— de la Lys	27,911 50	23,000 »	
7	— de la Meuse dans les provinces de Liège et de Namur	38,380	200,000 »	
8	— de la Meuse dans le Limbourg.	150,000	»	
9	— de la Dendre	17,896 56	600 »	
10	— du Ruppel, de la Dyle et du Demer.	5,900	»	
11	Travaux aux voies navigables de second ordre.— Frais d'études et de levée de plans. — Ins- truments	»	45,000 »	
12	Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne	»	45,881 94	
13	Première moitié de la part de l'État dans les tra- vaux d'amélioration de la navigation de Bruges vers Dunkerke et de l'écoulement des eaux.	»	144,120 »	
14	Canaux de Gand à Ostende dont l'État reprend l'administration, à partir du 1 ^{er} janvier 1843.	40,751	»	
15	Confection et entretien des bacs et bateaux de passage et de leurs dépendances.	20,000	»	
16	Services des polders	21,000	5,000 »	
<i>Ports et côtes.</i>				
17	Ports d'Ostende et de Nieuport, côtes de Blan- kenberghe	194,622 15	71,337 »	
18	Phares et fanaux	1,000	»	

NUMÉRO DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORD.	
	<i>Bâtiments civils.</i>			
19	Entretien et réparations des hôtels, édifices et monuments de l'État	34,000 »	»	
20	Constructions nouvelles et travaux d'amélioration.	»	31,000 »	
	<i>Personnel des ponts et chaussées.</i>			
21	Traitements des ingénieurs et conducteurs. — Frais de bureau et de déplacement, indemnités et dépenses éventuelles.	455,000 »	»	
	CHAPITRE III.			
	CHEMIN DE FER. — POSTES.			
	<i>Chemin de fer.</i>			
1	Administration générale.	291,500 »	»	
2	Service de l'entretien des routes et des stations. .	1,443,000 »	»	
3	— de locomotion et entretien du matériel. .	2,570,700 »	»	6,570,546 »
4	— des transports.	1,094,800 »	»	
	<i>Postes.</i>			
5	Personnel	800,000 »	»	
6	Matériel.	370,546 »	»	
	CHAPITRE IV.			
	<i>Mines.</i>			
1	Conseil des mines	45,600 »	»	
2	Traitements des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et dépenses éventuelles par suite de promotions ou d'admissions dans le corps.	156,300 »	»	256,900
3	Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement. . . .	45,000 »	»	
4	Impressions, achats de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et de mémoires, essais et expériences.	10,000 »	»	
	CHAPITRE V.			
	<i>Secours.</i>			
Uniq.	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension. .	3,000 »	»	3,000 »
	CHAPITRE VI.			
	<i>Dépenses imprévues.</i>			
Uniq.	Dépenses imprévues	30,000 »	»	30,000 »
	TOTAL. . . FR.			11,850,044 65